**Mise à jour de la sous-ministre concernant le télétravail au MDN durant la pandémie de COVID‑19**

*\*\*\* Le présent message est destiné au personnel civil du MDN et vise à faire le point sur les directives formulées par la SM le 13 mars. \*\*\**

Chers collègues,

Votre souplesse et votre professionnalisme en cette période de crise me motivent à rester concentrée et à garder le cap; je vous en remercie. Vous trouverez ci-dessous quelques mises à jour vous concernant.

1. **POURSUITE DU TÉLÉTRAVAIL POUR LA PLUPART DES EMPLOYÉS DU MDN POUR LE MOMENT**

Le [13 mars](about:blank), j’ai émis la directive suivante à l’ensemble du personnel du MDN : pendant au moins trois semaines, les plans de continuité des activités des N1 détermineraient qui devrait se rendre sur place et qui devrait faire du télétravail. Cette consigne se fondait également sur les conseils du Bureau du dirigeant principal des ressources humaines (BDPRH).

**Aujourd’hui, j’annonce que cette directive continuera de s’appliquer au moins jusqu’au 30 avril 2020.** Nous réévaluerons la situation vers la fin du mois d’avril et ferons de nouveau le point avec vous.

Cela dit, vous constaterez des différences importantes entre les trois dernières semaines et les quatre prochaines, alors que les FAC seront déployées au pays.

1. **AUGMENTATION POSSIBLE DU RYTHME OPÉRATIONNEL POUR CERTAINS EMPLOYÉS**

En tant qu’employés du MDN, nous appuyons tous de manière directe ou indirecte les déploiements des FAC dans le cadre de notre travail. Comme vous le savez, les FAC sont actuellement en état de disponibilité opérationnelle renforcé et se préparent à être déployées pour répondre aux demandes d’aide liées à la COVID-19 des provinces et des territoires. Dans ce contexte, votre chaîne de commandement vous demandera peut-être de travailler à un rythme opérationnel plus soutenu qu’en mars. Nous continuerons d’accorder la priorité à votre santé et à votre bien-être durant cette période, et nous travaillerons en étroite collaboration avec les comités locaux de santé et de sécurité pour garantir que toutes les activités de soutien aux opérations des FAC respectent les mesures de santé et de sécurité.

Assurez-vous de pleinement informer votre gestionnaire de vos conditions de travail et de votre état de santé physique et mentale. Comme les écoles restent fermées, certains d’entre vous doivent faire du télétravail à proximité d’enfants débordant d’énergie. Je sais que vous faites de votre mieux dans des circonstances souvent difficiles et stressantes. Nous devrons œuvrer ensemble à trouver un juste équilibre entre les besoins organisationnels et les objectifs que vous pouvez raisonnablement atteindre alors que vous êtes sollicités de toutes parts.

1. **MAXIMUM DE SOUPLESSE EXIGÉ DES SUPÉRIEURS CIVILS DE MEMBRES DES FAC**

Si vous êtes un superviseur civil comptant un ou plusieurs membres des FAC au sein de votre équipe, vous devrez vous préparer à des perturbations supplémentaires sur le plan du personnel en raison d’une période active des affectations retardée.

* Les membres des FAC pourraient être appelés à servir dans une autre capacité pour lutter contre la COVID-19.
* L’affectation de membres des FAC à votre équipe pourrait être retardée.

1. **CONTRÔLE DES DÉPLACEMENTS INTERPROVINCIAUX**

Nous savons que certaines provinces procèdent à des contrôles à leurs frontières pour limiter les déplacements non essentiels. Par exemple, à compter du 2 avril, les services de police du Québec demanderont à toute personne cherchant à se déplacer entre le Québec et l’Ontario pour le travail de présenter leur carte d’identité d’employé du gouvernement au point de contrôle. Tant que vous ne présentez pas de symptômes de la COVID-19, vous serez autorisés à poursuivre votre route. Les membres de l’Équipe de Défense se livrant à des activités essentielles devraient avoir leur carte d’identité du MDN ou des FAC avec eux en tout temps, faire preuve de patience et collaborer avec les autorités. Tout le monde tente de faire son travail dans ces circonstances difficiles.

1. **PRATIQUE CONTINUE DE L’ÉLOIGNEMENT PHYSIQUE**

Bien que nous soyons appelés à faire preuve de souplesse dans d’autres aspects de notre vie, nous devons continuer de suivre très rigoureusement les protocoles d’éloignement physique et les mesures adéquates de santé et de sécurité. Ces règles s’appliquent que vous soyez à la maison ou dans les locaux du MDN.

Ces trois dernières semaines, plus de 100 000 membres de l’Équipe de la Défense ont travaillé de la maison, se sont placés en isolement seuls ou avec leur famille et pratiqué l’éloignement social de manière responsable. Ces efforts doivent se poursuivre. C’est la seule façon d’aplanir la courbe et de garantir que nous sommes à même de faire notre travail lorsque la population canadienne aura le plus besoin de nous.

1. **MAINTIEN DES LIENS COMMUNAUTAIRES DE FAÇON NON TRADITIONNELLE**

Plusieurs fêtes culturelles et religieuses auront lieu au cours des prochaines semaines, et bon nombre d’entre nous devront renoncer à de précieuses occasions de célébrer en étroite proximité avec notre famille et nos amis, comme nous avons coutume de le faire. Cette rupture avec la tradition est tout aussi douloureuse que nécessaire. Veuillez faire de la santé de votre famille et de votre communauté une priorité en cette période de recueillement.

Malgré le fait que nous nous efforçons tous de poser les bons gestes, nous sommes plusieurs à ressentir les effets de l’isolement sur notre bien-être. Il est normal de se sentir triste, seul, préoccupé et même très fâché dans la situation actuelle, et c’est ce qu’éprouvent bon nombre d’entre nous. En parler peut nous faire du bien, tout comme communiquer avec nos amis ou notre famille par l’intermédiaire des canaux numériques à notre disposition. Pour notre bien-être, il importe plus que jamais de garder le contact, même si celui-ci n’est pas physique.

Vous pouvez aussi demeurer informés et connectés grâce aux nombreuses ressources offertes sur le [site Web du MDN/des FAC au sujet de la COVID-19](about:blank) et les comptes de médias sociaux du MDN et des FAC.

Je vous remercie une fois de plus de votre résilience face à ce défi. On voit bien que vous êtes déterminés à collaborer et à prendre soin les uns des autres. Les gestes que vous posez montrent la voie pour sortir de cette crise. Continuez vos efforts et veillez à votre sécurité. Notre organisation est essentielle au pays et à son identité. Nous avons la situation en main.

Jody Thomas

Sous-ministre de la Défense nationale

@DMDND\_SMMDN